

LES FONDAMENTAUX

CITOYENNETÉ

Promouvoir le droit commun en s'appuyant sur les compétences des personnes accompagnées.

PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE

Agir avec neutralité et objectivité dans le respect :
-des choix de la personne
-de ses besoins

COOPÉRATION

S'appuyer sur les ressources de l'APAJH 87 et des partenaires pour rendre nos actions possibles.

NOUS CONTACTER :

EMOP - Équipe MObile Polyhandicap

MAS - APAJH Haute-Vienne
7, avenue François Mitterrand
87700 Aix-sur-Vienne

05 55 70 46 69
mas@apajh87.fr

Lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

NOS RÉSEAUX


 www.apajh87.fr



Équipe MObile Polyhandicap

APAJH Haute-Vienne

Conception : APAJH Haute-Vienne / photographies : Les Glaneurs d'Images Impression : Rivet Presse Edition



AU SERVICE DU PARCOURS DE VIE
DES PERSONNES EN SITUATION
DE POLYHANDICAP



APAJH
Haute-Vienne



EMOP
Équipe MObile Polyhandicap

PRÉSENTATION

L'APAJH HAUTE-VIENNE EST UNE ASSOCIATION CRÉÉE EN 1973. ELLE BÉNÉFICIE DE LA RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR ADHÉSION À LA FÉDÉRATION DES APAJH.

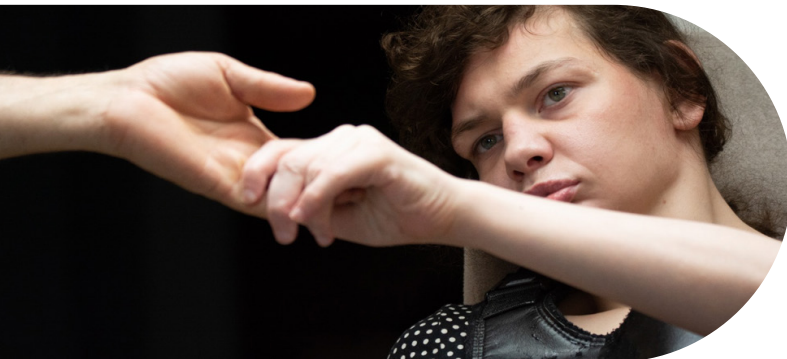
L'APAJH Haute-Vienne est un lieu d'écoute et de rencontres qui regroupe des personnes en situation de handicap, des parents, des professionnels du secteur du médico-social et des citoyens sensibilisés à la problématique du handicap.

En septembre 2019, l'APAJH Haute-Vienne a créé une équipe mobile pour l'accompagnement des personnes en situation de polyhandicap : « l'EMOP ».

L'EMOP

L'Équipe MObile Polyhandicap - EMOP - se mobilise afin de faciliter le parcours de vie de la personne en situation de polyhandicap.

Ce service prend en compte les éléments nécessaires à chaque situation, dans sa singularité, pour coordonner des solutions individualisées en tenant compte du désir de la personne et de l'expérience de son entourage.



NOS ACTIONS

1) Faire connaissance

L'EMOP se déplace sur le milieu de vie de la personne (institution, famille, etc.).

2) Évaluer

Sur la base d'outils spécialisés et adaptés, l'EMOP évalue et analyse les compétences et les besoins de la personne.

3) Établir le projet

La personne, ses proches aidants et les professionnels élaborent un projet d'accompagnement personnalisé.

MODALITÉS D'INTERVENTION

.... n'est pas un service d'urgence, ni d'aide à domicile

.... intervient à la demande des personnes, des familles, ou des établissements.

.... est gratuit pour le bénéficiaire

.... intervient en Haute-Vienne

L'EMOP



INTERVENTIONS & ACCUEILS

Accompagnements

- Soutien pour faciliter le quotidien des familles : accessibilité, repas, soins personnels, etc
- Aide aux démarches administratives, visites de structures spécialisées

Inclusion

- Faciliter l'accès à des activités et des loisirs
- Mise en relation avec des associations et prestataires partenaires

Accès aux soins

- Accès aux plateformes médicales et paramédicales de la MAS d'Aixe-sur-Vienne
- Accompagnement aux rendez-vous médicaux
- Mise en relation avec des organismes spécialisés

Prestations d'aide

- Accompagnement personnalisé en ergothérapie
- Mise en lien avec des prestataires adaptés
- Permettre des rencontres entre aidants
- Possibilité d'accueils temporaires à la MAS d'Aixe-sur-Vienne